

Approbation des candidats hongrois et roumain à la Commission européenne

Description

La Commission d'Ursula von der Leyen a vu retarder son entrée en fonction, initialement prévue pour le 1^{er} novembre 2019, en raison du blocage de certains candidats, dont ceux de Roumanie et de Hongrie.

Après le refus de la candidature du Hongrois László Trócsányi par les eurodéputés fin septembre, Viktor Orbán a rapidement proposé le nom d'Olivér Várhelyi, jusqu'alors ambassadeur de Hongrie auprès de l'UE. L'audition de celui-ci par les eurodéputés a eu lieu le 14 novembre, simultanément à celles des autres candidats restants, à savoir la Roumaine Adina Vălean et le Français Thierry Breton.

O. Várhelyi, candidat au poste de Commissaire chargé du voisinage et de l'élargissement, a dévoilé un programme ambitieux et la volonté de procéder à des discussions en vue des adhésions de l'Albanie et de la Macédoine du Nord. Malgré ses assurances, son audition n'a pas suffi à convaincre les députés européens qui ont demandé des garanties supplémentaires de sa loyauté envers les intérêts de l'UE. Nombreux sont en effet les eurodéputés qui craignent qu'il ne réponde avant tout aux ordres de Budapest. Après un processus supplémentaire impliquant des preuves écrites de son indépendance vis-à-vis du Premier ministre hongrois, la candidature d'O. Várhelyi a finalement été approuvée par les eurodéputés, le 18 novembre.

La Roumanie, elle, a dû présenter plusieurs candidats au poste de Commissaire en charge des transports et du tourisme avant de recevoir une réponse positive. Après la motion de censure votée à l'encontre de la Première ministre Viorica Dăncilă en octobre, la situation politique roumaine a compliqué le processus. En effet, des candidats comme Gabriela Ciot et Victor Negrescu ont été refusés car ils avaient été proposés par V. Dăncilă, dont la légitimité en la matière était largement contestée. Ludovic Orban, nommé Premier ministre à la suite du vote de la mention de censure, a ensuite proposé qu'Adina Vălean, eurodéputée, se porte candidate. Démarche qui a été validée par le Parlement roumain. Les députés européens ont ensuite approuvé cette candidature, immédiatement après l'audition du 14 novembre. A. Vălean y a affirmé que les transports étaient un élément central du « Green deal » européen.

L'approbation de ces candidatures finalise un premier cycle pour la nouvelle Commission européenne. Le 27 novembre, le Parlement européen a voté en faveur de l'investiture en bloc de la Commission présidée par U. von der Leyen pour une prise de fonction le 1^{er} décembre.

Sources : Euractiv, RomaniaJournal, The Parliament Magazine, EUobserver, DW.

date créée

01/12/2019

Champs de Méta

Auteur-article : Juliana Barazer